



Niger

Bulletin conjoint mensuel de suivi des marchés

n°2025-02

Février 2025



1. Points saillants :

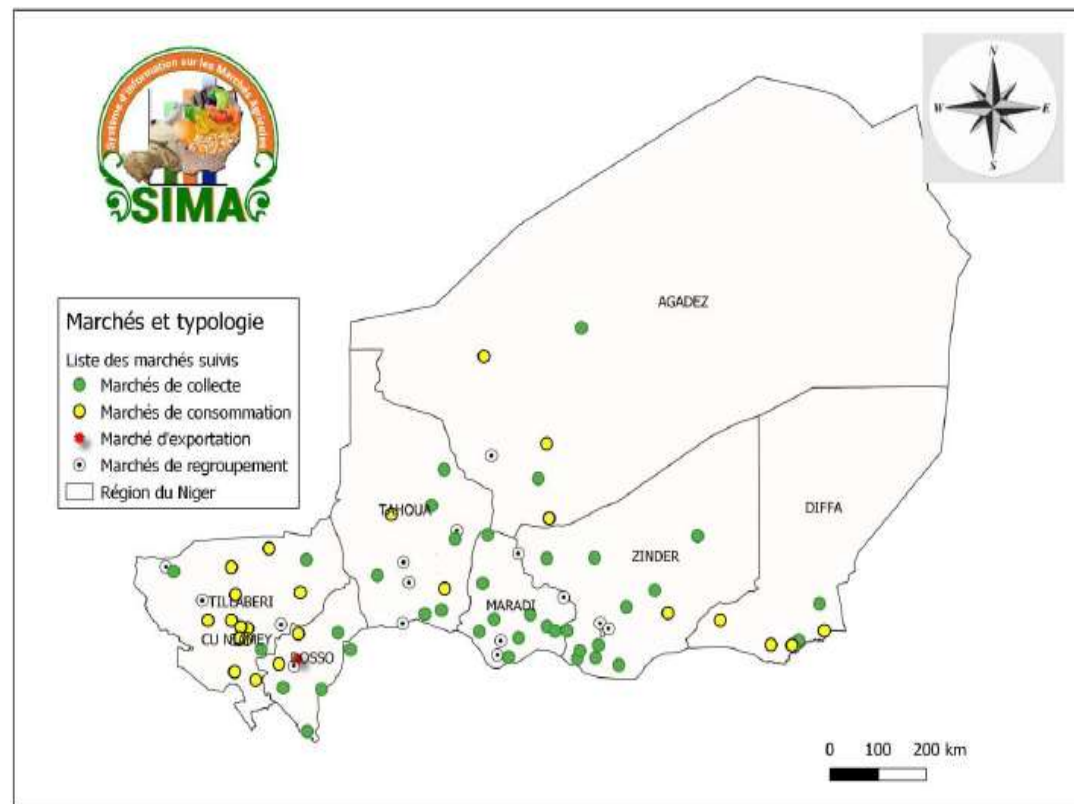
En février 2025, les prix des denrées alimentaires sont restés relativement stables par rapport à janvier 2025 pour la plupart des produits. Le mil et le sorgho n'ont pas enregistré de variation, le maïs a diminué de **1 %**, le riz importé de **2 %**, tandis que le niébé a connu une hausse de **3 %**.

Comparés à février 2024, les prix des céréales ont légèrement baissé. Le maïs a diminué de **2 %**, le sorgho de **4 %** et le niébé a enregistré une diminution significative de **12 %**. Toutefois, le riz importé est resté stable, tandis que le mil a augmenté de **3 %**. Il est important de rappeler qu'en 2024, les prix étaient déjà à un niveau élevé.

Les prix des denrées alimentaires restent supérieurs à la moyenne des cinq dernières années, avec des hausses de **15 %** pour le mil, **14 %** pour le sorgho, **16 %** pour le maïs et **28 %** pour le riz importé. Le prix du niébé demeure, quant à lui, stable. Ces écarts s'expliquent par une augmentation structurelle des coûts de production, des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement et une demande croissante, maintenant ainsi, les prix à des niveaux élevés.

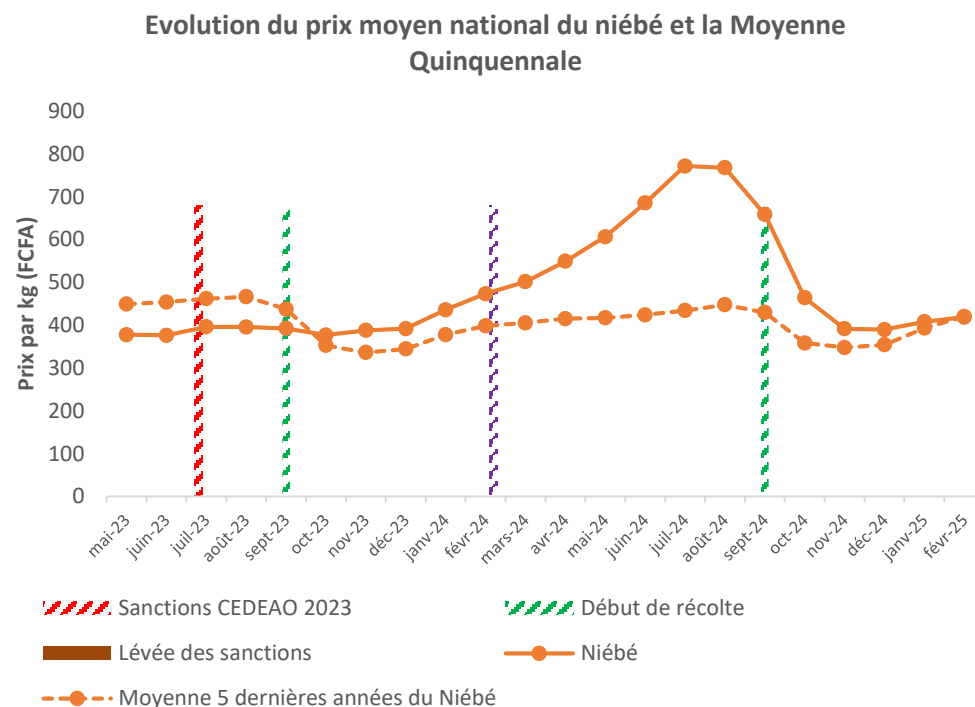
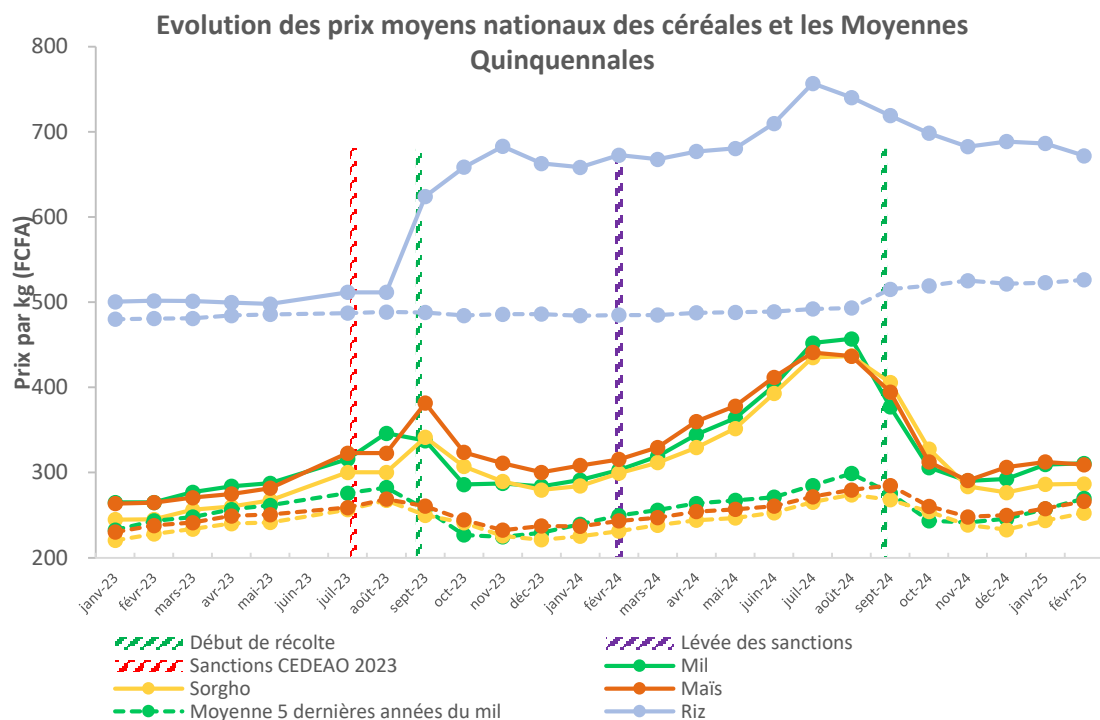
➤ **Le 24 septembre 2024, le Niger a décrété une interdiction stricte sur l'exportation des céréales, à l'exception des envois vers le Mali et le Burkina Faso. Cette décision vise à « protéger l'approvisionnement » national.**

Répartition spatiale des marchés suivis par typologie



La carte ci-dessus illustre en préambule la répartition spatiale de l'échantillon des marchés suivis par le SIMA par typologie. Ce sont 89 marchés à travers le pays qui sont suivis hebdomadairement par le SIMA avec l'appui du Gouvernement et de ses partenaires en particulier le Programme Alimentaire Mondial (PAM).

2. Stabilité Mensuelle des Prix Alimentaires en février 2025, mais un Niveau Historiquement Élevé



En février 2025, les prix des denrées alimentaires restent globalement stables par rapport au mois précédent. Cette stabilité s'explique par une disponibilité régulière des céréales locales et importées sur les marchés, malgré les efforts de reconstitution des stocks par les commerçants et les institutions. L'approvisionnement soutenu en céréales pourrait être attribué à l'interdiction gouvernementale d'exportation de ces produits hors du pays, limitant ainsi, leur sortie et renforçant leur présence sur les marchés locaux.

Cependant, malgré cette stabilité mensuelle, les prix des denrées alimentaires demeurent nettement supérieurs à leur moyenne des cinq dernières années. Ce niveau élevé des prix risque d'accentuer les difficultés d'accès des ménages vulnérables aux produits de base, compromettant leur sécurité alimentaire. Face à cette situation, un suivi régulier des dynamiques du marché est nécessaire, ainsi que des mesures adaptées de la part des autorités et des acteurs humanitaires afin de limiter les impacts négatifs sur les populations les plus fragiles.

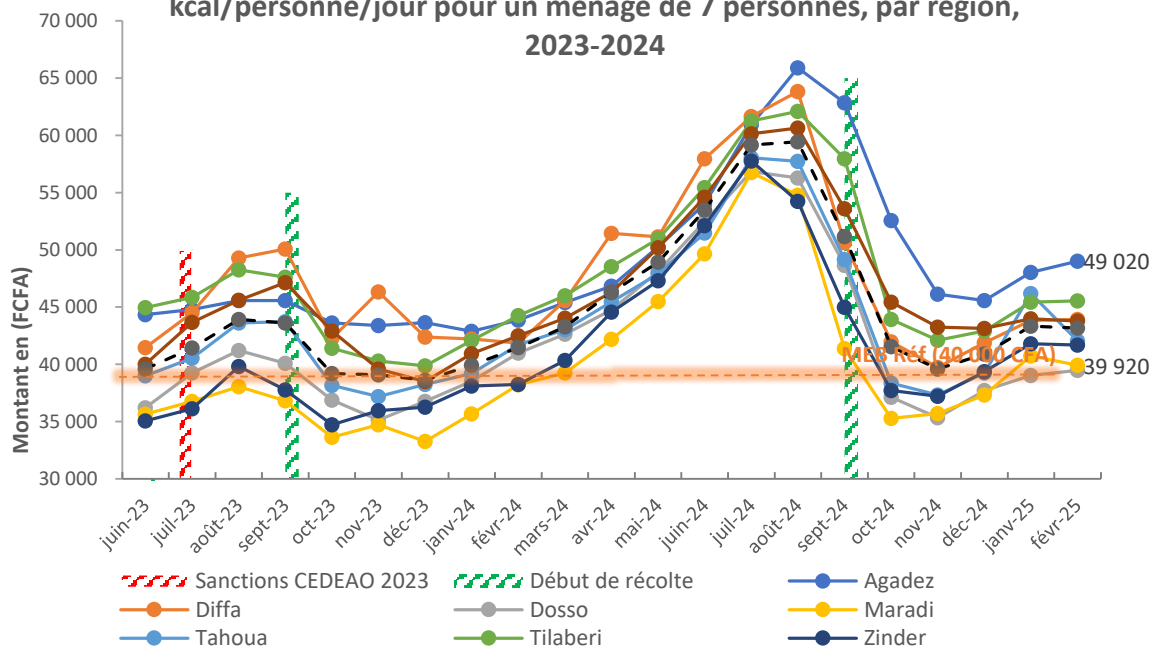


3. Évolution du coût du panier alimentaire : stabilité en février 2025 mais hausse sur un an

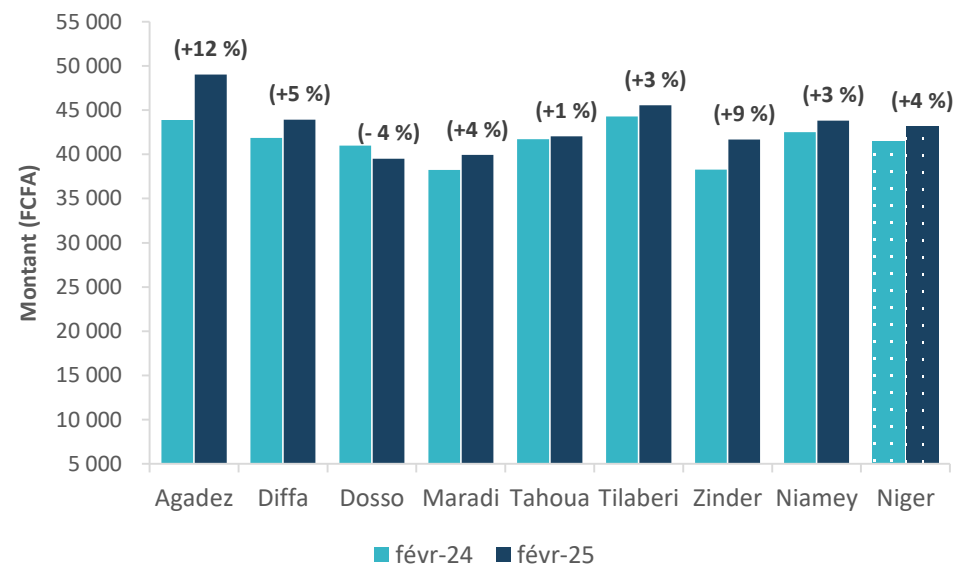
En février 2025, le coût moyen mensuel réel du panier alimentaire par ménage au niveau national, incluant quatre produits de base (mil, niébé, sel et huile végétale), est resté relativement stable. Il est passé de 43 346 FCFA à 43 178 FCFA par rapport au mois précédent. Ce coût demeure supérieur aux 40 000 FCFA du panier de référence dans toutes les régions, à l'exception de Dosso et Maradi, où il s'élève à 39 920 FCFA. À Agadez, le panier est le plus onéreux, atteignant 49 020 FCFA, principalement en raison de l'éloignement des zones de production et des coûts de transport élevés.

Depuis près de deux ans, le coût réel du panier alimentaire dépasse le seuil de référence dans les régions d'Agadez et de Tillabéri, témoignant d'une pression économique persistante sur les ménages et d'une efficacité décroissante des transferts monétaires. À l'échelle nationale, le coût réel du panier alimentaire a augmenté de 4 % en février 2025 par rapport à février 2024.

Evolution du coût du panier alimentaire de base couvrant 2 100 kcal/personne/jour pour un ménage de 7 personnes, par région, 2023-2024



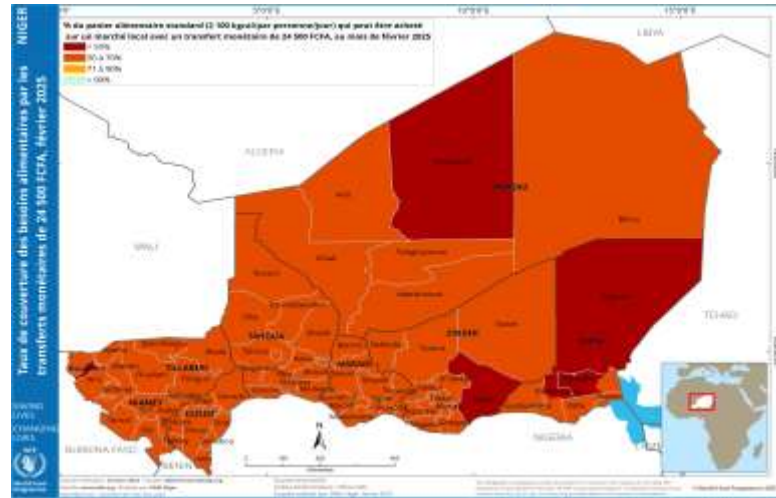
Coût réel du panier alimentaire de base couvrant 2 100 kcal/personne/jour pour un ménage de 7 personnes en février 2023 vs 2024



Impacts sur les transferts monétaires

Ces cartes présentent le pourcentage du panier alimentaire minimal de référence (MEB) qui peut être acheté sur les marchés locaux en février 2025, selon le montant des transferts monétaires du PAM (taille de la ration)

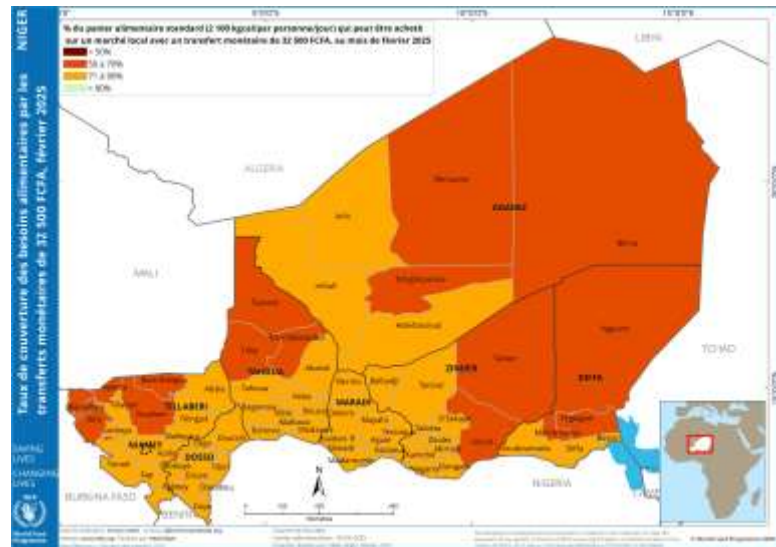
Carte 1 : % du MEB qui peut être acheté avec la ration de 24 500 FCFA



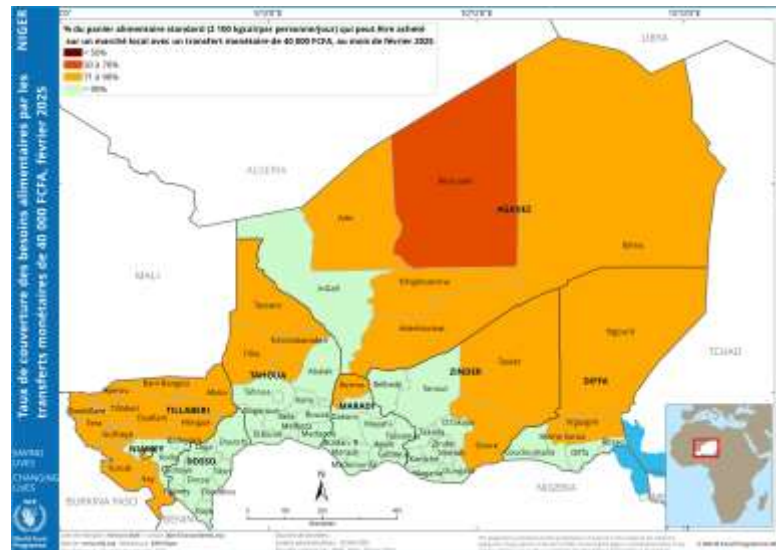
En février 2025, le transfert monétaire de 24 500 CFA par ménage de sept personnes, conçu pour couvrir 61 % du panier minimum de dépenses alimentaires (MEB) dans le cadre de la ration d'urgence prolongée du Programme Alimentaire Mondial (PAM), permet de couvrir entre 50 % et 70 % du coût du panier alimentaire de référence sur la plupart des marchés. Toutefois, dans les départements d'Iférouane, N'Gourti, N'Guigmi, Mainé Soroa et Bankilaré, ce montant ne couvre que moins de 50 % du MEB (voir Carte 1).

- Le transfert de 32 500 CFA, prévu pour la ration de soudure et destiné à couvrir 80 % du MEB alimentaire selon le Plan National de Réponse, ne permet pas d'atteindre 70 % du coût du panier de référence dans les zones de conflit ainsi que dans certains départements d'Agadez. En revanche, dans le centre et le sud du pays, ce montant permet de couvrir entre 71 % et 90 % du coût du MEB (voir Carte 2).
- Le transfert de 40 000 CFA, correspondant à 100 % du MEB et distribué dans le cadre de la ration RRM par le PAM aux populations récemment déplacées, couvre moins de 90 % du panier de référence dans les zones de conflit ainsi que dans certains départements d'Agadez. En revanche, dans les départements du sud du pays, il permet de couvrir 90 % ou plus du MEB (voir Carte 3).

Carte 2 : % du MEB qui peut être acheté avec la ration de 32 500 FCFA

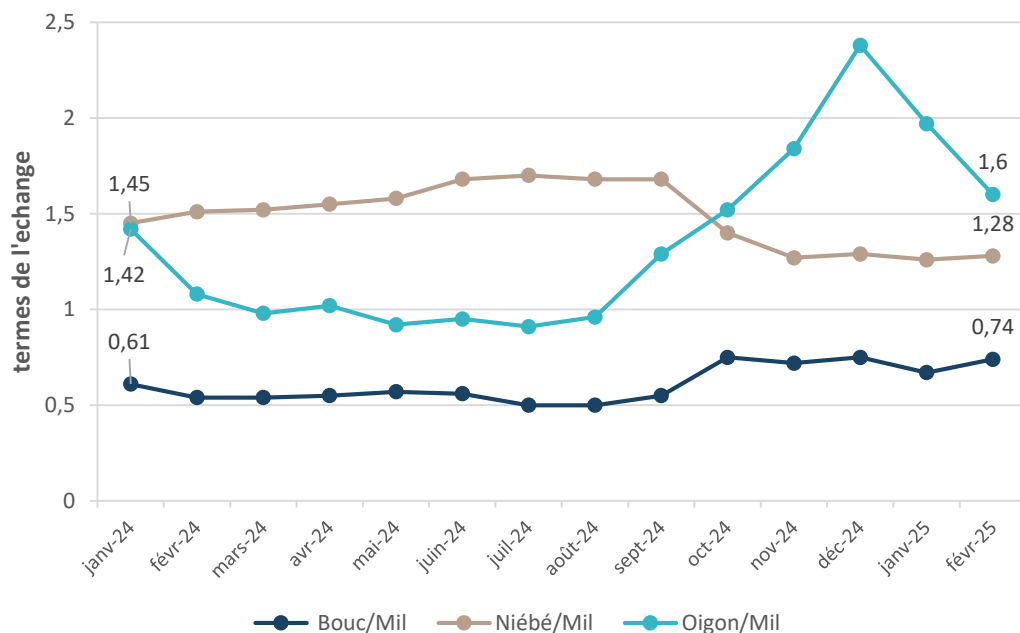


Carte 3 : % du MEB qui peut être acheté avec la ration de 40 000 FCFA



7. Évolution des termes de l'échange en février 2025 : Impact sur les éleveurs et producteurs de niébé et d'oignons

Evolution des termes d'échange entre bouc, niébé et oignon par rapport au sac de mil de 100 kg



TDE Bouc/Mil : le prix moyen d'un bouc d'un an est de 22 900 FCFA, tandis que celui d'un sac de 100 kg de mil s'élève à 30 800 FCFA. Ainsi, les termes de l'échange s'établissent à 0,74 contre 0,67 le mois passé. Cela signifie qu'un bouc d'environ un an permet aux éleveurs nomades d'obtenir seulement 74 kg de mil. **Les conditions d'échange restent donc défavorables aux éleveurs.**

TDE Niébé/Mil : Le prix moyen d'un sac de niébé connaît une légère hausse, atteignant 39 400 FCFA contre 38 800 FCFA le mois précédent, sous l'effet d'une demande accrue. En conséquence, les termes de l'échange passent de 1,26 à 1,28. **Cela indique qu'un sac de niébé permet désormais d'obtenir 128 kg de mil, confirmant que les termes de l'échange restent avantageux pour les producteurs de niébé.**

TDE Oignon/Mil : Le prix moyen d'un sac d'oignon enregistre une baisse, s'établissant à 49 200 contre 60 600 FCFA le mois précédent. Par conséquent, les termes de l'échange passent de 1,97 à 1,60, ce qui signifie qu'un sac d'oignon permet d'obtenir 160 kg de mil. **Bien que les termes de l'échange soient en repli, ils demeurent favorables aux producteurs d'oignon.**

Pour plus d'information, n'hésitez pas à joindre :

Programme Alimentaire Mondiale (PAM)

Kokou AMOUZOU, Chef de l'unité RAM : kokou.amouzou@wfp.org

Salou MOUMOUNI HAROUNA, Analyste des marchés et SECAL : salou.moumouni@wfp.org

Système d'Information sur les Marchés Agricoles (SIMA)

Hamissou BOUBAKAR, Coordonnateur SIMA : hamissouboubakar@simaniger.net

Ibrahim NAMAIWA, Analyste des marchés : ibrahimnamaiwa@yahoo.fr